

Direction Réseaux et équipements
Service du génie

ANNEXE A
Règlement RV-2004-02-50

Nom du projet
Participation financière de la Ville dans le cadre des travaux de réaménagement des routes 132 et 175 entre le pont Dominion et le Chemin du Sault

Numéro du projet	
Revision	Date
	30/06/2004

Section A	Estimation de coûts
-----------	---------------------

Art. no.	Description	Quantité	Unité de mesure	Prix unitaire	Montant total
	Participation financière de la Ville en vertu de l'entente no 34-080 avec le Gouvernement du Québec (ministère des Transports)				
1	Participation prévue à l'article 4 d) ii) de l'entente				300 000,00 \$
2	Participation prévue à l'article 4 d) i) de l'entente pour la construction de trottoir en béton				48 600,00 \$
	Imprévus:				19 188,31 \$
	Sous-Total :				367 788,31 \$
	Taxes nettes:				30 342,54 \$
	Frais de financement (7%):				27 869,16 \$
	TOTAL:				426 000,00 \$


Robert Cooke

05-07-04
Date(AA/MM/JJ)